

Nouveaux projets d'échange sur mesure – Ce qu'il faut savoir

Le REFJ a repensé ses activités d'échanges afin d'en améliorer la qualité, l'impact et la flexibilité. Voici les points clés que vous devez connaître pour postuler avec succès à ce nouveau format.

Quoi de neuf ?

- Les projets d'échange sur mesure fusionnent les échanges bilatéraux, les échanges régionaux et les subventions de formation judiciaire précédemment offerts par le REFJ.
- Plus de flexibilité : postulez en groupe (2 à 5 participants) ou individuellement.
- Axé sur des thèmes juridiques ayant une pertinence institutionnelle et européenne.
- Sélection basée sur une grille d'évaluation : chaque projet est évalué individuellement.

Composition du groupe

- Les groupes doivent être composés de 2 à 5 participants (le groupe peut être composé d'un mélange de juges, de procureurs et de membres du personnel du tribunal).
- Un pays tiers peut être ajouté si cela est pertinent pour le thème.

Exemples de thèmes

- Numérisation de la justice, criminalité transfrontalière, éthique judiciaire, justice environnementale, protection des groupes vulnérables.

Dossier de candidature

Pour postuler, chaque chef.fe de groupe/individu doit soumettre une candidature en ligne complétée par les documents suivants :

- Proposition de projet complétée avec des objectifs clairs et une justification du thème.
- Projet d'agenda et activités d'apprentissage.



- Convention d'accueil signée par l'établissement d'accueil. L'institution d'accueil doit être identifiée par le candidat ; le REFJ n'offre pas d'aide à l'identification des institutions d'accueil.

A noter

- Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.